

## Compte rendu du 04/03/2025

Les présents : M. Pirastu, F.Tapie, J.C. Cavarroc, B. Rhodes L. Brix, C. Tourille, L Colombet, Annie Pierre Chabot, Coline Rios  
Absents excusés : L Maitre

**Secrétaire de séance : Coline Rios**

## Ordre du jour

- 1 - Délibération pour les non valeurs
- 2 – Inscriptions au budget 2025
- 3 – Devis pour l'église
- 4 –Validation des ZAER
- 5- Divers

## Déroulement

### **1 - Délibération pour les non valeurs**

Le montant des créances à mettre en non valeur s'élève à 62 euros (ce qui permettra de les récupérer éventuellement)

Le conseil municipal valide le maintien en non valeur de cette somme.

Vote à l'unanimité.

### **2 – Inscriptions au budget 2025**

Les travaux de la maison lavall avancent et il faudrait demander une inscription au budget 2025 de la somme de 50 000 € pour pouvoir régler les prochaines factures avant le vote du prochain budget.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

### **3 – Devis pour l'église**

Etude des devis pour la charpente de l'église : Lagrange 48 000 euros pour les deux tranches de travaux à réaliser (dont 5300 HT euros de couverture)

RBMH : 62000 euros (11 102 euros de couverture HT)

Après étude des devis le conseil accorde davantage de crédit et de confiance au devis de RBMH très détaillé, précis et l'entreprise est recommandée par les batiments de france.

On va leur demander un devis aussi pour la maçonnerie extérieure.

Nous allons consulter les batiments de france pour leur demander conseil sur les devis.

Projet d'explorer le mécénat .

Une petite commission composée de Michèle, Fernand, Annie Pierre, Coline et Lucien planche sur le projet de mécénat.

**4 –Validation des ZAER** : ce sont uniquement des zones « possibles » , ce ne sont pas des zones obligatoires ni qui engagent à la construction d'un projet. Il s'agit de définir des espaces possibles.

Il n'y a aucun projet en cours. Si cela était le cas un tel projet ferait de toute manière l'objet d'une étude approfondie quand aux nuisances et impact, prise en compte de la gestion et restauration du site naturel et d'une consultation des habitants.

Pour l'instant les zones ne sont pas sur la plateforme et rien n'a été validé.

Lecture est faite par Fernand les courriers et mails reçus opposés à la définitions de ces zones.

Le vote suivant définit **des zones potentielles qui seront inscrites sur le portail cartographique de l'IGN et non des projets en cours.**

Vote : qui valide les deux zones : 6 pour, 3 contre  
pour la toiture de la halle : unanimité  
zone ancienne carrière : 6 pour , 3 contre

## 5- Divers

Projets proposés à inscrire au budget primitif 2025

- Cloison pour mieux isoler le logement de la mairie 1700 euros
- Dalles de ciment dans la cave
- Cheminée ancienne école 2148 euros
- Appartement de la poste en cours de déménagement (1000 €)
- Cimetière : demande de reprise de concession (8 en cours). Si dans un an personne ne s'est manifesté, les concessions seront exhumées.
- Maintenance défibrillateur
- Achat carafes, louches, gamelles pour la salle des fêtes

L'APE sollicite l'autorisation d'occuper quelques mètres carrés de l'ancienne gare pour stocker son matériel. Le conseil municipal est d'accord et le comité des fêtes aussi .

## Concerts

le 12 avril (stéphanie de la rocca)

le 12 juillet (les pecheurs d'étoiles)

## Journée citoyenne :

17 mai nettoyage du circuit des 15 cazelles par l'asso du patrimoine et des autres circuits par tous les volontaires.

## Élections 2026

Dans un an un nouveau conseil municipal devra être formé, la réflexion doit commencer pour des futurs candidats.

Séance levée à 22h45

CONSEIL MUNICIPAL ST PIERRE TOIRAC - COMPTE RENDU